

DÉBAT PUBLIC sur le projet de CENTRE DE STOCKAGE RÉVERSIBLE PROFOND DE DÉCHETS RADIOACTIFS EN MEUSE/HAUTE-MARNE (Cigéo)



*avec interruption au mois d'août

// Décembre 2013 • N°92

CAHIER D'ACTEURS

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP

Thierry COURILLON

Père de famille, Citoyen, Ingénieur Procédés travaillant en tant qu'Ingénieur conseil pour des missions ponctuelles de renfort chez des grands donneurs d'ordre (RHODIA, AREVA, ALSTOM,...) soit en direct soit par l'intermédiaire de cabinets de conseil spécialisé, j'ai décidé de prendre la plume afin de faire part de mon expérience passée sur des projets similaires, même si ces derniers projets furent de moindre envergure.

contact //

Thierry COURILLON

Adresse 6 rue Croix

52130 VOILLECOMTE

Tél. +33 666 835 041

Email Thy.courillon@orange.fr

// Expression des besoins

Dans mon cahier d'acteur précédent, j'ai du laisser dans l'ombre nombre de points essentiels, par manque de place, voici qui est chose faite. La réalisation de Cigéo va nécessiter la mise en œuvre de solutions provisoires et/ou définitives pour les points suivants :

- Alimentation du site en énergie
- Gestion des déchets humains durant les travaux
- Gestion des déchets dus aux travaux
- Gestion des terres arables
- Gestion des terres excavées

Chaque point sera repris séparément, les problèmes évoqués et des solutions proposées.

// Alimentation du site en énergie

En page 11 du rapport de la préfecture de la Meuse, l'expression des besoins industriels stipule une puissance de 110 MW, puis 140 MW à terme.

L'infrastructure d'alimentation sera gérée par RTE, mais pourquoi ne pas faire de ce site un site de production d'énergie ? Au vu des grandes surfaces de terrains qui devront être utilisées, et des surfaces des toitures des futurs bâtiments, nous pouvons envisager :

- La mise en place d'éoliennes
- La mise en place de système de production d'électricité photovoltaïque
- La mise en place de dispositifs de production d'eau chaude

Par ailleurs, le risque dû au dégagement d'hydrogène pourrait être utilisé pour produire de l'énergie, utilisant ainsi l'hydrogène au lieu de la laisser fuir. Cette solution aurait aussi le mérite de mettre en place une solution pérenne car il faudrait du personnel pour suivre cette installation, ce qui ferait que le site ne serait pas laissé à l'abandon.

// Gestion des déchets humains durant la phase de travaux

Au vu du nombre de personnes qui seront présentes sur le site, entre 2700 en pointe (source Cigéo) et plus de 4000 (mes calculs dans ma précédente contribution selon le réel de l'EPR), nous aurons sur place une véritable petite ville et les infrastructures locales ne pourront satisfaire cet afflux. Les déchets seront de différentes natures :

- Consommation d'eau sur site
- Déchets de repas
- Déchets de bureaux dus aux activités humaines sur site

Eau

		litres
Boisson	1%	1,5
Repas	6%	9
Vaisselle	11%	16,5
Sanitaires	21%	31,5
Toilette	40%	60
Linge	13%	19,5
Divers	8%	12

Pour l'eau, d'après la compagnie des eaux de Paris, la consommation (150 litres par jour et par personnes se répartit ainsi :

Compte tenu du grand nombre de

personnes présentes, ces chiffres seront un minimum, car l'eau utilisée pour nettoyer les locaux n'est pas prise en compte.

Il faut impérativement envisager la mise en œuvre

d'une station d'épuration locale, capable de traiter l'intégralité de ces déchets, surtout qu'au niveau des sanitaires nous aurons en supplément des matières fécales, du papier, des tampons hygiéniques et production périodiques (présence de femme oblige).

De plus, les personnes pouvant être malades, les eaux contiendront des déchets de médicaments, et il ne faut pas que ces déchets se déversent en grandes quantités dans le milieu naturel.

Déchets de repas

Dans ces déchets, il faut comprendre toute la nourriture qui ne sera pas consommée, que ce soit les restes présents dans les assiettes, ainsi que tous les déchets d'épluchures et autres carcasses et pour cela, pourquoi ne pas les recycler vers une solution naturelle en les donnant à manger à des cochons comme cela se faisait dans les fermes il y a peu de temps encore.

A cela nous devons ajouter les plats préparés non consommés, et là, plutôt que de jeter cette nourriture non touchée, pourquoi ne pas la donner à des associations pour la redistribuer vers des personnes nécessiteuses ?

D'autres déchets devront être envoyés vers des unités de traitements spécialisées :

- Déchets plastiques
 - → Bouteilles,
 - pots de yaourts divers,
 - barquettes alimentaires,
 - gobelets jetables.
- Déchets papiers (mouchoirs, essuie tout...)
- Déchets métalliques (canettes principalement)

Déchets de bureaux

Parmi ces derniers déchets nous trouvons :

- Déchets de papiers
- Cartouches imprimantes
- Dosettes de machines à café
- divers

Tous ces déchets doivent faire l'objet de filières de collectes et de traitements spécifiques, et tous les déchets recyclables devront être regroupés dans des containers identifiés, afin qu'ils puissent partir vers les filières déjà en place dans les départements.

// Gestion des déchets dus aux travaux

Durant les travaux, les activités humaines vont générer nombre de déchets, tant solides que liquides, et là encore des filières séparées devront être mises en place :

- Déchets de bois (palettes, restes de coffrage, divers...)
- Déchets métalliques (mettre des bennes séparées entre Acier, Inox, et matériaux non ferreux)
- Produits de traitement de surface (surfout pour la passivation des inox)
- Chutes de calorifuge
- Emballages divers
- Déchets de peinture
- Autres...

// Gestion des terres arables

Avant que les travaux ne démarrent, il faut veiller à mettre de côté toutes les terres arables afin d'éviter qu'elles ne soient polluées lors des travaux. Elles seraient ainsi préservées et pourraient être utilisées en fin de chantier pour les réaménagements paysagés du site. Par ailleurs, elles pourraient

également être distribuées gratuitement aux populations environnantes, la gestion de ceci étant laissé au comité de suivi citoyen (cf ma participation précédente), mais avec interdiction de les donner ou de les vendre à des sociétés.

// Gestion des terres excavées

Toutes les terres excavées devront faire l'objet de stockage et de traitement spécifique, selon leur nature. Pour les terres dites « de remblai », on peut envisager de les offrir gratuitement aux habitants qui en auront besoin, la gestion en revenant également au comité de suivi.

CONCLUSION

Le rapport édité par la préfecture de la Meuse semble incomplet quant aux déchets qui seront générés, surtout que les effectifs indiqués dans les estimations sont nettement inférieurs aux effectifs réels qui seront présents lors des différentes phases du chantier, mes expériences passées, ainsi que le récent EPR de Flammanville étant là pour étayer mes propos (cf ma contribution sur les conditions de travail).

SOURCES D'INFORMATIONS :

- > Schéma interdépartemental de développement du territoire Meuse haute Marne (version 2.6 du 21 mars 2013)
- > Les cahiers d'acteur précédents (du N°1 au N°50)
- > Plaquette EDF « EPR FLAMMANVILLE 3 GUIDE DES SALARIES DU CHANTIER »
- > Article de « la tribune » en date du 16/07/2013 « EPR Flammanville : le chantier progresse et les ennuis commencent pour Bouygues » sur www.latribune.fr
- > Article de « Libération » en date du 27/06/2013 « Forts soupçons de travail illégal sur le chantier de l'EPR de Flammanville » sur www.liberation.fr
- > Drakkaronline « EPR de Flammanville : EDF revoit à la hausse le pic d'effectifs prévu » en date du 24/02/2011 (http://www.drakkaronline.com)
- > Articles divers sur http://groupes.sortirdunucleaire.org/chantier-de-I-EPR-a-flammanville
- > « comment Bouygues exploite ses salariés du nucléaire » sur $\underline{\text{http://www.bastamag.net}}$
- $> Article \ de \ Ouest \ France : « \ EPR : la \ grande \ solitude \ des \ travailleurs \ \'etrangers \ » \ sur \ \underline{http://www.ousest-france.fr}$
- > France Soir « Chantier de Flammanville Un travailleur sur trois vient ...des pays de l'Est » sur http://www.francesoir.fr/actualite/economie/
- > Articles divers sur http://energo.blog.fr/2009/10/14
- > Article de « la tribune » en date du 03/12/2012 «Flammanville : le coût de l'EPR s'envole à 8,5 milliards d'euros » sur www.latribune.fr
- > Le Monde : « L'EPR, chronique d'un chantier qui s'enlise » en date du 31/08/2011, mis à jour en date du 04/12/2012, sur http://www.lemonde.fr
- > http://www.planetoscope.com/consommation-eau/135-consommation-d-eau-par-habitant-dans-le-monde.html

